

**RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX
EN APPLICATION DU CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DES SOCIÉTÉS COTÉES AFEP-MEDEF**

Réuni le 13 février 2018 sous la présidence de Bruno Bich, le Conseil d'Administration de SOCIÉTÉ BIC a pris les décisions suivantes, sur les recommandations du Comité des Rémunérations :

Rémunérations au titre de l'exercice 2017 :

• **Bruno Bich, Président du Conseil d'administration et Directeur Général :**

Bruno Bich a perçu une rémunération fixe de 204 000 euros et n'a pas perçu de rémunération variable au titre de 2017. Il est rappelé que la structure de sa rémunération de Bruno Bich ne comporte pas de partie variable pendant la période de transition managériale qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires du 16 mai 2018.

• **Gonzalve Bich, Directeur Général Délégué :**

- Part variable de la rémunération 2017 : après examen des critères d'attribution et par rapport à un objectif cible de 425 000 dollars américains (376 106 euros¹), la part variable de Gonzalve Bich a été arrêtée à 397 400 dollars américains (351 681 euros¹), soit 93,5 % de la cible. Les critères d'attribution de cette part variable sont décrits dans le Document de référence 2017 (à paraître).
- Part fixe 2017 : la part fixe de la rémunération de Gonzalve Bich avait été précédemment arrêtée à 500 000 dollars américains (442 478 euros¹) pour 2017.

• **James DiPietro, Directeur Général Délégué :**

- Part variable de la rémunération 2017 : après examen des critères d'attribution et par rapport à un objectif cible de 386 250 dollars américains (341 814 euros¹) la part variable de James DiPietro a été arrêtée à 343 814 dollars américains (304 260 euros¹), soit 89 % de la cible. Les critères d'attribution de cette part variable sont décrits dans le Document de référence 2017 (à paraître).
- Part fixe 2017 : la part fixe de la rémunération de James DiPietro avait été précédemment arrêtée à 515 000 dollars américains (455 752 euros¹) pour 2017.

• **Marie-Aimée Bich-Dufour, Directeur Général Délégué :**

- Part variable de la rémunération 2017 : après examen des critères d'attribution et par rapport à un objectif cible de 135 405 euros, la part variable de Marie-Aimée Bich-Dufour a été arrêtée à 120 541 euros, soit 89 % de la cible. Les critères d'attribution de cette part variable sont décrits dans le Document de référence 2017 (à paraître).
- Part fixe 2017 : la part fixe de la rémunération de Marie-Aimée Bich-Dufour avait été précédemment arrêtée à 300 900 euros pour l'exercice 2017.

En application des dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, le versement des rémunérations variables est conditionné à un vote ex post positif de l'Assemblée Générale du 16 mai 2018.

¹ Les montants en dollars américains ont été convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de l'exercice 2017 (1 € = 1,13 USD).

Rémunérations au titre de l'exercice 2018 :

Le Conseil a fixé la part fixe des rémunérations au titre de l'exercice 2018 comme suit :

- 204 000 euros (sans changement par rapport à 2017) pour Bruno Bich, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général ;
- 550 000 dollars américains (486 726 euros²) (+10% vs 2017) pour Gonzalve Bich, Directeur Général Délégué ;
- 563 000 dollars américains (498 230 euros¹) (+9.3% vs 2017) pour James DiPietro, Directeur Général Délégué ;
- 200 000 euros (-33% vs 2017) pour Marie-Aimée Bich-Dufour, Directeur Général Délégué, dont le périmètre de responsabilités sera réduit en 2018.

L'augmentation du montant brut de la rémunération fixe de Gonzalve Bich et de James DiPietro s'explique essentiellement par la décision du Conseil de supprimer à compter de 2018 le budget annuel d'avantages en nature américain et d'incorporer le montant brut correspondant à cet avantage (38 797 dollars américains ou 34 334 euros¹) dans la part fixe de leur rémunération 2018. Hors cet impact exceptionnel, l'augmentation de leur rémunération correspond à +2.2% pour Gonzalve Bich et +1.7% pour James DiPietro.

Le Conseil a également fixé l'objectif cible 2018 de la part variable de leur rémunération, soit :

- 85 % de la part fixe pour Gonzalve Bich, Directeur Général Délégué ;
- 75 % de la part fixe pour James DiPietro, Directeur Général Délégué ;
- 45 % de la part fixe pour Marie-Aimée Bich-Dufour, Directeur Général Délégué

CONTACTS

Relations Investisseurs : +33 1 45 19 52 26

Sophie Palliez-Capian
sophie.palliez@bicworld.com

Contacts Presse

Albane de La Tour d'Artaise
albane.delatourdartaise@bicworld.com
Isabelle de Segonzac: +33 1 53 70 74 70
isegonzac@image7.fr

Pour plus d'informations, consulter le site : www.bicworld.com

AGENDA 2018 (TOUTES LES DATES SONT A CONFIRMER)

Résultats du 1 ^{er} trimestre 2018	25 Avril 2018	Conférence téléphonique
Assemblée Générale 2018	16 Mai 2018	Réunion (siège de BIC)
Résultats du premier semestre 2018	1er Août 2018	Conférence téléphonique
Résultats du troisième trimestre 2018	24 Octobre 2018	Conférence téléphonique

ABOUT BIC

Un des leaders mondiaux des articles de papeterie, des briquets et des rasoirs, BIC fabrique depuis plus de 60 ans des produits de grande qualité accessibles à tous, partout dans le monde. Cette vocation, le travail et les investissements constants ont permis au Groupe de faire de sa marque, enregistrée dans le monde entier, l'une des marques les plus reconnues et visible dans plus de 160 pays. BIC a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 2 020,3 millions d'euros. Coté sur Euronext Paris, BIC fait partie des indices boursiers SBF120 et CAC MID 60. BIC fait également partie des indices ISR suivants : CDP's Climate A List, CDP's Supplier Climate A List, Euronext Vigeo – Eurozone 120, Euronext Vigeo – Europe 120, FTSE4Good indexes, Ethibel Pioneer and Ethibel Excellence Investment Registers, Ethibel Sustainability Index (ESI) Excellence Europe, Stoxx Global ESG Leaders Index.



² Les montants en dollars américains ont été convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de l'exercice 2017 (1 € = 1,13 USD).